

Bulletin de l'âne n° 2 : pour les Petits et les Grands

L'ÂNITUDE à CHAMPIS c'est de devenir membre de la confrérie des BOUGRES d'ÂNES de CHAMPIS, cercle très fermé.

La 1ère Fête de l'âne du samedi 4 Juillet 2015 a mis en valeur l'ÂNITUDE et a permis à tous de passer une agréable journée. Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin notre âne mascotte propose à tous les BOUGRES d'ÂNES de Champis de renouveler l'expérience.

Racontez- lui votre hameau pour un concours primé le **samedi 2 juillet 2016, jour de la deuxième fête de l'âne.**



Il fait bon vivre à Champis et chaque coin de la commune possède des trésors, histoires, légendes, vieilles pierres, lieux magiques, paysages fabuleux...

Raconte-moi ton hameau nous susurre l'âne.

Vous aurez du 13 mai au 27 juin au plus tard pour créer votre œuvre sur des supports bois numérotés, découpés en forme de maisons (voir page 2). Laissez libre cours à votre créativité et à votre inspiration qu'elle soit historique, culturelle ou décorative : textes illustrés, découpage, peinture, collage, à plat, en relief ... Tout est permis à condition que vous racontiez votre hameau !

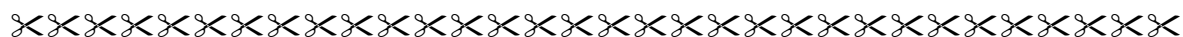
Lors de votre inscription, n'oubliez pas de préciser si vous concourez dans la catégorie adulte ou enfant.

Le samedi 2 juillet entre 11 h et 15 h les œuvres seront exposées à la Bâtie-de-Crussol pour être admirées. Tout le monde pourra alors prendre part au vote et choisir la réalisation qui aura, à son goût, dans chaque catégorie, le mieux raconté son hameau.

Les critères de choix sont laissés à votre appréciation et peuvent être différents pour chacun : charge émotionnelle, harmonie de l'ensemble, humour...

Suspens... mais dès 16h vous connaîtrez le nom des heureux gagnant(e)s adulte et enfant, qui se verront remettre un lot d'une valeur de 50€. Tous les participants au concours devenus, membres de droit de la confrérie des BOUGRES D'ÂNES de CHAMPIS, recevront le diplôme d'Ânier ou d'Ânières 2016

**Vous pourrez récupérer « votre maison » en mairie (04.75.58.31.37)
à partir du mercredi 13 mai 2016**



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM Prénom

Adresse.....

Mail.....

Déclare choisir « la maison » N°.....pour la présenter au concours du 2 Juillet 2016

Retour « des maisons » en mairie le **lundi 27 Juin 2016 au plus tard - avant 17h**

Catégorie : ADULTES ENFANTS (catégorie choisie à entourer – obligatoire)

Bulletin à retourner à Mairie de Champis
Courrier 30 route de la Bâtie de Crussol 07440 CHAMPIS
Ou mail : mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr



1



2



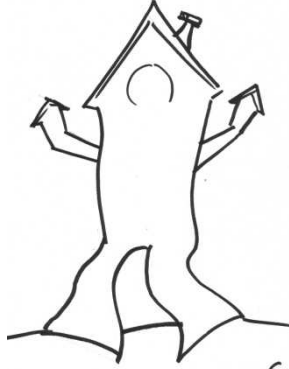
3



4



5



6



7



8



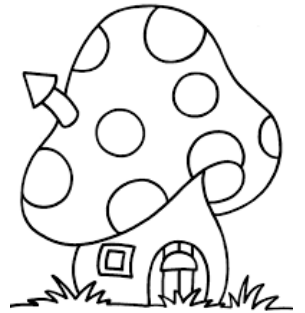
9



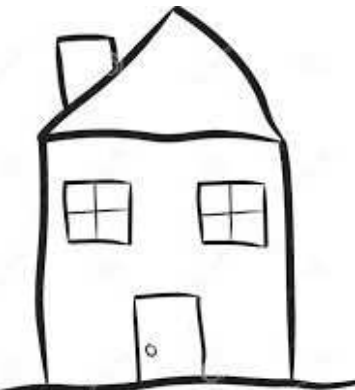
10



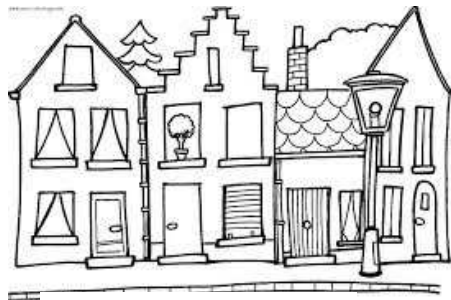
11



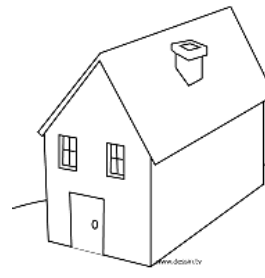
12



13



14



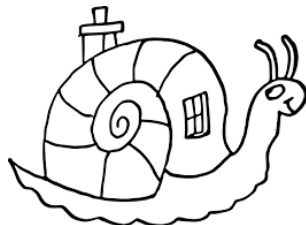
15



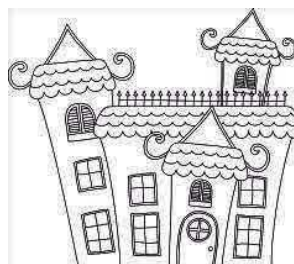
16



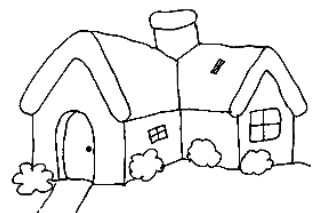
17



18



19



20